



Syndicat des greffes de France
Membre de l'union justice FO

ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

Madame La Ministre de la Justice,

Garde des sceaux,

« Non, Madame la Ministre ! »

Nous accusons réception de votre lettre – mailing de ce 17 Février 2020 ; en d'autres temps, ce message aurait pu porter à sourire, mais la période mouvementée que nous connaissons depuis des mois maintenant, nous passe l'envie d'esquisser le moindre rictus.

Effectivement, depuis le mois de janvier la grève des avocats perturbe gravement le fonctionnement des Cours et tribunaux ;

Mais que dire de la contestation bien plus générale de la réforme du système des retraites portée par votre gouvernement qui perturbe la vie des français depuis plus longtemps ;

Que dire des grèves des personnels hospitaliers – *qui continuent dans le même temps d'assurer leur mission* – qui alertent sur la situation de nos hôpitaux depuis plus longtemps encore ;

Que dire des alertes des enseignants qui – antérieurement à tous ces mouvements – ont protesté contre la réforme des examens et du baccalauréat.

NON Madame la Ministre : Les mouvements et soulèvements sociaux ne datent pas du mois de janvier ; et tour de force inédit votre gouvernement à réussi à mobiliser toutes les catégories d'agents publics dans ces administrations, pour ne citer que celles-ci : médecin et personnels hospitaliers, enseignants et auxiliaires, magistrats et agents du greffe parlent tous d'une même voix contre les réformes imposées.

Pour ce qui est de la maison Justice, nous avons l'impression à vous lire que tout allait bien avant ce mois de janvier, et que depuis la grève des avocats, la situation des tribunaux de France est difficile... !!!

Naïveté, aveuglement ou mauvaise foi ... un peu des trois certainement pour donner une telle impression ... Nous pouvons une fois de plus nous interroger sur la perception de la réalité par notre Ministère.

NON Madame la Ministre, ce mouvement de protestation – *qui ne fait que s'ajouter à tous les autres* – ne méconnaît pas les attentes des justiciables : il tente bien au contraire d'en sauver l'avenir ou de leur en donner un. Prétendre le contraire ne reflète qu'une vision à court terme qui n'a d'autre objectif que de discréditer et diviser la population et les professions qui manifestent.

NON Madame la Ministre, vous ne mesurez pas ce que ces mouvements ont d'altérant et d'épuisant pour les personnels judiciaires ; cette simple affirmation le prouve ; ce qui est



Syndicat des greffes de France
Membre de l'union justice FO

ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

altérant et épuisant c'est la manière dont travaillent et fonctionnent les personnels et juridictions depuis de nombreuses années entre sous effectifs et moyens défaillants.

NON Madame la Ministre, vous ne mesurez pas ce que les renvois massifs provoquent ; si c'était réellement le cas vous auriez déployé des solutions matérielles et des moyens venant au soutien des tribunaux. Au lieu de cela, vous nous faite part de votre soutien chaleureux, et de votre indéfectible confiance !

Vous pouvez ! Depuis des décennies, et bien avant vous, les magistrats et fonctionnaires de justice portent cette institution à bout de bras et au détriment de leur propres intérêts parfois

NON Madame la Ministre, nous n'avons pas besoin que vous expliquiez la réforme des retraites... pas plus aux avocats qu'à d'autres ; nous avons besoin de vous en tant que Ministre de la Justice donnant les moyens à son administration de travailler normalement ; Si des explications sont à donner, il serait bon alors d'expliquer pourquoi ce sont ces mêmes avocats qui se mobilisent pour les greffes et viennent aujourd'hui revendiquer le paiement des heures supplémentaires des greffiers !!! Vous semblez vous inquiéter des liens à renouer avec les barreaux ; soyez rassurez ! Les acteurs judiciaires sont solidaires dans ce qui nous oppose à vous !!!

NON Madame la Ministre, la sérénité ne reviendra pas, ne reviendra plus!

Les personnels judiciaires vous remercient tout aussi chaleureusement de votre soutien ; mais vous l'aurez compris, ce n'est pas seulement cela qu'ils attendent de vous.

Oui, Madame la Ministre : de réformes en organisations judiciaires, la fracture s'aggrave un peu plus chaque jour avec tous les acteurs judiciaires ;

Alors OUI Madame la Ministre : il faudra bien qu'un jour un Ministre de la justice fasse preuve de courage et s'attaque aux vrais problèmes de fond de l'institution judiciaire, avant que l'on atteigne un point de non retour dramatique ...

Serez-vous la Ministre de la fracture ou la Ministre du courage ??

Nous appelons de nos espoirs votre réponse mais cette fois dans les actes et non dans un mail.

Le SDGF / FO